

11 rue Roger Bacon 75017 Paris

T: +33 (0) 1 47 66 20 15

www.eca.nexia.fr

SA FINANCIERE HOCHE BAINS-LES BAINS

Société anonyme au capital de 1 123 900 € Siège social : 10 place Vendôme 75001 PARIS

R.C.S: Paris B 552 074 973

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



11 rue Roger Bacon 75017 Paris

T: +33 (0) 1 47 66 20 15

www.eca.nexia.fr

SA FINANCIERE HOCHE BAINS-LES BAINS

Société anonyme au capital de 1 123 900 €

Siège social: 10 place Vendôme 75001 PARIS

R.C.S: Paris B 552 074 973

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la Société anonyme FINANCIERE HOCHE BAINS-LES BAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme FINANCIERE HOCHE BAINS-LES BAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice :

Les valeurs mobilières de Placement dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 1 963 993 euros, sont évaluées selon les modalités décrites dans la page 17 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles, et mis en œuvre des Tests de valorisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations ainsi que l'information qui vous est donnée sur les pages 17 et 18 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de



son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 juin 2022

CMS EXPERTS ASSOCIES

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Alexandre DROUHIN

	ignation de l'entreprise : SA FIN.HOC esse de l'entreprise : 10 place Vendôme				RIS 01	rée de l'exercice exprimée en no Durée de l'exerc		
	néro SIRET * 5 5 2 0 7 4 9	7	3 0 0 0 4 1				1	ant 🔲*
						Exercice N, clos le, 31122021	3112	2020
			Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3	N	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				2	11 h 74	viv.
1 23	Frais d'établissement *	AB		AC	distribution of the second of			11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1
DRELLI	Frais de développement*	СХ		CQ			14: 12: 12: 1. ·	
CORP	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			1///	
IONS IN	Fonds commercial (1)	AH		ΑΙ			11.7.7.	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			N. (0.1.00)	VALUE.
ММОВ	Avances et acomptes sur immobilisa-			AM			$\mathcal{H}^{I}:\mathcal{A}_{\mathcal{A}}$	
-	tions incorporeites	AL	¥.					::::::::::::::::::::::::::::::::::::::
SILISE "	Terrains	AN		AO			MAN	0.00
CEPOI	Constructions Installations techniques, matériel	AP		AQ			13.33.5	
INTIMOBILISE ISATIONS CORPOREI	et outillage industriels	AR		AS				
TLISAT	Autres immobilisations corporelles	АТ		ΑÜ				
MACTUR LIMINIO	Immobilisations en cours	ΑV	*	ΑW				
٦	Avances et acomptes	AX		ΑY				
833		CS		СТ			7 1111	
CIERE	Autres participations	CU		CV			**.; **	, 1991 (1997)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	вв	u u	вс			4.	
NOTE	Autres titres immobilisés	BD	es	BE			*****	,
OBILIS	Prêts	BF		ВG			() () () () () () () () () ()	
IMMI	Autres immobilisations financières *	вн	12 597	ві		12 597		97
	TOTAL (II)	вј	12 597	ВK		12 597		97
T	Matières premières, approvisionnements	BL)	вм			* *****	
	En cours de production de biens	BN		во			****	
* SXC	En cours de production de services	BP		BQ	-			V. H. (*).
STOCKS	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
4		ВТ		BU				
- AN	Marchandises			ВW			71	
2 K	Avances et acomptes versés sur commandes	ву					17.77	
CREANCES CREAN	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			15.1.	
REA	Autres créances (3)	BZ		CA			i., i.	
L	Capital souscrit et appelé, non verse	СВ		CC	444 163	1040.04		1 702 (2
DIVERS	(dont actions propres :)	CD	2 085 777	CE	133 401	1 952 375	1	1 793 63
DIG		CF	146 967	CG		146 967		135 38
	Charges constatées d'avance (3) *	СН		CI			%. 	:
fion	TOTAL (III)	Cl	2 232 744	CK	133 401	2 099 343		1 929 01
Comptes régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw						
Co. régul	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ						
de 1	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					· ·	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	co	2 245 341	1A	133 401	2 111 940		1 929 99
	s ; (1) Dont droit au bail:	(2) mo) Part à moins d'un an des im- bilisations financières nettes :	СР	12 597	(3) Part à plus d'un an : CR	,	
lause le pro	de réserve Immobili- priété: * sations :		Stock	ks:		Créances:		

DGFiP N° 2051 2022 Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SA FIN.HOCHE BAINS LES BAINS Néant | * Exercice N Exercice N-1 DA 1 123 900 1 123 900 1 322 815 DB 1 322 815 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... EK) DC Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence DD 60 292 60 292 Réserve légale (3) DE Réserves statutaires ou contractuelles CAPITAUX PROPRES Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours В1 DF Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ DG 383 590 383 590 Autres réserves (988 931) DH (970532)Report à nouveau 18 399 DI RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) 181 557 DJ Subventions d'investissement DK Provisions réglementées * 1 920 065 DL TOTAL (I) 2 101 623 DM Produit des émissions de titres participatifs Autres fonds propres DN Avances conditionnées DO TOTAL (II) Provisions pour risques et charges DP Provisions pour risques DO Provisions pour charges DR TOTAL (III) DS Emprunts obligataires convertibles DT Autres emprunts obligataires DU Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) D۷ EI Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs 571 477 4 DW DETTES Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DX 9 3 6 0 9 840 Dettes fournisseurs et comptes rattachés DY Dettes fiscales et sociales DZ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés EA Autres dettes 4 1.7 Compte EB Produits constatés d'avance (4) régul. EC 9 931 TOTAL (IV) 10 317 ED (V) Ecarts de conversion passif * EE TOTAL GENERAL (I à V) 2 111 940 1929996 IB (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1C Ecart de réévaluation libre 1D (2)Dont RENVOIS 1E Réserve de réévaluation (1976) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EF (3)

Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

(4)

(5)

EG

EH

9 840

9 931

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant Désignation de l'entreprise : SA FIN.HOCHE BAINS LES BAINS Exercice N Exercice (N-1) Exportations et livraisons intracommunautaires Total France FB FC Ventes de marchandises * FA FE FD FF biens* Production vendue FH FG FI services ' PRODUITS D'EXPLOITATION FK FI FJ Chiffres d'affaires nets* FN Production stockée * FN Production immobilisée * FO Subventions d'exploitation FP Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9) 213 FO Autres produits (1) (11) FR 213 Total des produits d'exploitation (2) (I) FS Achats de marchandises (y compris droits de douane) * FT Variation de stock (marchandises)* FU Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) * FV Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES D'EXPLOITATION FW 46 901 Autres achats et charges externes (3) (6 bis) * 46 952 FX Impôts, taxes et versements assimilés * FY Salaires et traitements * FZ Charges sociales (10) GA - dotations aux amortissements * DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations GB dotations aux provisions GC Sur actif circulant: dotations aux provisions * GD Pour risques et charges : dotations aux provisions 891 GE 1982 Autres charges (12) 47 792 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 48 934 GG (47792)(48721)1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) (III) GH Bénéfice attribué ou perte transférée * (IV) GI Perte supportée ou bénéfice transféré * GJ Produits financiers de participations (5) GK Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) 56 407 22 984 GL Autres intérêts et produits assimilés (5) 39 715 GM 85 907 Reprises sur provisions et transferts de charges GN Différences positives de change 96 407 GO Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement 224 740 159 105 Total des produits financiers (V) GP 367 054 85 907 GQ 133 401 Dotations financières aux amortissements et provisions * CHARGES FINANCIERES GR Intérêts et charges assimilées (6) GS 773 Différences négatives de change 7 008 GT 2 602 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement 92 915 Total des charges financières (VI) GU 136 776 66 191 2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI) GV 230 278 3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) 18 399 181 557

(RENVOIS: voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dåe	gnation de l'entreprise SA FIN.HOCHE BAINS LES BAINS			Néant *
, JUS	nation as a surreprise		Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		
TTS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв		•
PRODUITS	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
PRODUITS	Total des produits exceptionnels (7) (VII	HD		
		HE		
S	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) Charges exceptionnelles sur opérations en capital * Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter) Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HF		
CHARGES	Charges exceptionnelles sur operations en capital	HG		No. 11 Theory No.
ਲੋ	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	-		MAN
		——————————————————————————————————————		NAC STREET
_	RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
	rticipation des salaries aux résultats de l'entréprise			TO COME !
In	pots sur les benefices	X) HK		111111111111111111111111111111111111111
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL -	367 267	159 105
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) HM	185 710	140 706
5	BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	181 557	18 399
	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières 2. Dont des des des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG		*****
	produits despionation afferents a des exercices tationed (a a same a constituent a	$ _{HP}$ $ $		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			
	- Credit-pair initiophics	- IH		1. 1
		IJ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI L		
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	$ \begin{vmatrix} A2 \\ A3 \end{vmatrix}$		
S	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 -	835	1 . 4 . 1 . 1
RENVOIS	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) Dont primes et cotisations A6 obligatoires A9	- ^4	033	
RE	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre	(7) et le	Exerci Charges exceptionnelles	ce N Produits exceptionnels
	joindre en annexe):			
			Exer	cice N
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
			-	

24

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 111 940 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de euros et un total charges de 185 710 euros, dégageant ainsi un résultat de 181 557 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode des coûts historiques (prix de revient d'acquisition) calculé selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Page:

25

Règles et Méthodes Comptables

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

- Crise en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière pourraient avoir des impacts financiers importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays. Ces évènements post-clôture sont sans impact sur les comptes annuels au 31 Décembre 2021 de la société Financière Hoche Bains les bains ni sur les perspectives en 2022.

Néant [] Désignation de l'entreprise SA FIN.HOCHE BAINS LES BAINS Augmentations Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2 IMMOBILISATIONS Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste CADRE A D9 D8 CZ Frais d'établissement et de développement TOTAL I KF KE TOTAL II KD Autres postes d'immobilisations incorporelles KI KH KG Terrains KL KK KJ L9 Sur sol propre Dont Composants KO KN MI KM Sur sol d'autrui Dont Composants Don Installations générales, agencements * KR KO KP M2 et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels KT KU KS M3 Instance anténagements ou sur l'auténagements ou sur l'auténagement de la course de la cours KW KX Installations générales, agencements, KV LA KZ. KY LD LC LB et mobilier informatique Emballages récupérables et LG LF LE LJ LI LH Immobilisations corporelles en cours LM LL LK Avances et acomptes LP LN LO TOTAL III 8T 8M 8G Participations évaluées par mise en équivalence 8W 8V 811 Autres participations IR 18 1P Autres titres immobilisés 11618 IV 979 IU Prêts et autres immobilisations financières 1T LS 11 618 LR 979 TOTAL IV LO ØJ ØG ØH 11 618 TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 979 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice CADRE B IMMOBILISATIONS par virement de poste à poste D7 DØ Frais d'établissement CØ TOTALI et de développement Autres postes d'immobilisations
TOTAL II IX LW LV Ю incorporelles LZ LY LX IP Terrains MC MB MA Sur sol propre IQ MF ME MD IR Constructions Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am. des MI MG MH IS constructions Installations techniques, matériel et outil-ML MK MJ IT lage industriels Inst. gales, agencts, amé-nagements divers MC MN MM ΠI Autres MR MQ iv MP Matériel de transport immobilisations M Matériel de bureau et MT MS IW informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et MX MV MW IX NB NA MZ Immobilisations corporelles en cours NF NC ND NE Avances et acomptes NI NH NG TOTAL III ΙY Participations évaluées par mise en équivalence ØW M7 ØU IZ ØZ ØY ØX 10 Autres participations FINANCIERES 2D 2C 2B Autres titres immobilisés 11 2G 12 597 2E 2F Prêts et autres immobilisations financières 12 2H NK 12 597 NJ 13 TOTAL IV 12 597 ØM ØL ØK. 14 TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

AMORTISSEMENTS

Désignation de l	'entre	eprise : SA I	IN.	HOC	HE B	BAIN	S LES BAIN	\S									Néant X*
CADRE A					T MO	UVE	MENTS DE L'I	EXE	RCICE DES AN	IORT	ISSE	MENTS	TEC	HNIQU	JES		
						ant des	amortissements	Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements aflèrents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					au début de l'exercice						EM	le l'actif el	repris	es	EN	a IIII uc	Texercico
Frais établissement et développement					-			EL			RI				RJ		
Fonds commercial Autres immobilisa	41				RE			RF			PG				PH		
incorporelles	ctons				PE			PF			}						
		TO)TA)	LI	RK			RM			RN				RO		
Terrains					PI			РJ			PK				PL -		
	Sur	sol propre			PM			PN			PO				PQ		
Constructions		sol d'autrui			PR			PS			PT				PU		
		générales, agencem agements des cons			PV			PW			PX				PY		
Installations technique outillage industriels					PZ			QA			QB				QC		
Autres		générales, agencem nagements divers	ents,		QD			QE			QF				QG		
immobilisations	Mat	ériel de transpo	rt		QH			QI			QJ				QK		
9205		iriel de bureau et matique, mobilier			QL			QM			QN				QO		
corporelles	Emb et di	allages récupérable vers	S		QP			QR			QS				QT		
		TO	OTA	LII	QU			QV			QW				QX		
2	тот	AL GENERAL	(I +	II)	ØN			ØP			ØQ				ØR		
CADRE B	VE	NTILATION	DES	MOU	VEM	ENTS	AFFECTAN	ΓLA	PROVISION	POU	IR AN	IORTI	SSEN	MENTS	DER	OGA'	FOIRES
-]	DOTA	TIONS	3			-	R	REPRI	SES				5000000 18	vement net des ortissements
Immobilisations amortissables	Di	Colonne 1 ifférentiel de durée et autres		Color Mode de		An	Colonne 3 nortissement fiscal exceptionnel	Dif	Colonne 4 férentiel de durée et autres		Colonn ode dég			Colonne itissemer exception	t fiscal		in de l'exercice
Frais établissements	MS	T	NI			N.		N3		N4			N5			N6	
Fonds commercial	RP		RQ			RI	2	RS		RT			RU			RV	
Autres immob, incor-	N7	,	N8			P	5	P7		P8			Р9			QI	
TOTALI	RV	1	RX			R	Y	RZ		SB			SC			SD	
Terrains	Q2		Q3			Q.	4	Q5		Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q		R1			R	2	R3		R4			R5			R6	
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agen	R7		R8			R	9	SI		S2			S3			S4	
Inst. gales, agendet am. des const			S6			s	7	S8		S9			T1			T2	
Inst, techniques mat, et outillage	T3		T4			T:	5	Т6		T7			T8			Т9	
17	U		U2			U	3	U4		U5			U6			U7	
mist, gates, ager an. divers Matériel de transport Mat, bureau et inform. mobilier Emballages récup, et divers	US	3	U9			v	1	V2		V3			V4			V5	
Mat, bureau et	v	6	V7			\neg v	8	V9		wı			W2			W3	
Emballages récup, et divers	w	4	w.s	5		w	76	W7		W8			W9			ХI	
TOTAL II	- X	2	X3			-x	4	X5		Х6			X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NI		が開発					NM			(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)					МО	
Total général (I + II + III) NP NQ			N	R	NS	-	NT	1-	 .	NU	1		NV				
Total général non ventilé Tot						néral 1 +NT-	non ventilé + NU)				Tota	général 1 (NW-N		NZ			
CADRE C	CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				М		t net au début exercice	Augmentations			8	Dotations de l'exercice aux amortissements			fin de l'exercice			
C. Souther State of the print of the control of the		emprunt à étaler			-			-			Z9 SP				Z8 SR		
Primes de remboursement des obligations						es expli	cations concernant cel	te rubi	ique sont données dar	s la noti		32.			510		

	Nature des p	ovisions	1	Montant au début de l'exercice		UGMENTATIONS: otations de l'exercice 2	F	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3			lontant de l'exercice 4
T	Provisions pour rec	onstitution des	3T		TA		ТВ		TC		
	Provisions pour inv (art, 237 bis A-II) *	estissement	3U		TD		TE		TF		
2 1-	Provisions pour ha		3V		TG		TH		TI		
180	Amortissements dé		зх		TM		TN		ТО		
		xceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
200000000000000000000000000000000000000	Provisions pour pré (art. 39 quinquies H	ets d'installation	IJ		IK		IL		IM		4
	Autres provisions 1		3Y		TP		TQ		TR		
-		TOTALI	3Z		TS		TT		TU		
+	Provisions pour liti	ges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour ga		4E		4F		4G		4H		
3	aux clients Provisions pour per	tes sur marchés à	4J		4K		4L		4M		
200	Provisions pour an	nendes et nénalités	4N		4P		4R		4S		
3	Provisions pour pe		4T		4U		4V		4W		
San For v	Provisions pour pe	nsions et obligations	4X		4Y		4Z		5A		
1	similaires Provisions pour in	anâte (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des				5H		5J		5K		
T T O L TOYOUTS	immobilisations * Provisions pour gros entretien				EP		EÇ		ER		
27	Provisions pour ch	arges sociales et	EO 5R		5S		5T		5U		
	fiscales sur congés Autres provisions p	à payer *	5V		5W		5X		5Y		
	charges (1)				TV		TW	/	TX		
-		TOTAL II	5Z 6A		6B		60		6D		
		- incorporelles			6F		60		6H		
reciamon	sur	corporellestitres mis en	6E				Ø4		Ø5		
	immobilisations	équivalence	Ø2		Ø3				9X		
7		- titres de participation - autres immobilisations	9U		9V Ø7		Ø8		Ø9		
hod		financières (1) *	Ø6				6R		6S		
r rovisions pour dep	Sur stocks et en co	urs	6N		6P		-		6W		
LOVI	Sur comptes client		6T		6U		67				122
4	Autres provisions dépréciation (1) *		6X	85 907	6Y	133 401	6Z		7A	-	133 4
		TOTAL III	7B	85 907	TY		TZ		UA	-	133 4
	TOTAL	GENERAL (I + II + III)	7C	85 907	1		U		UD]	133 4
			,	· d'exploitation	UE		U		-		
		Dont dotations et reprises	- 1	financières	UG	133 401	UI	85 907	-		
			(-	- exceptionnelles	IJ		U	ζ			

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A

	lu Code généra Jésignation	de l'entreprise : SA FIN.HO	CHE	BAINS LES	BAINS	5					Néant 🗆 *
CADRE A ETAT DES CREANCES						Montan	it brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
		rattachées à des participations			UL	•		им		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prêts (1)	**			UP			UR		us	
DEL		mobilisations financières			UT	200	12 597	υν	12 597	บพ	
		outeux ou litigieux			VA						
					UX						
	Autres créances clients Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantle * Provision pour dé- ment constituée *			7	Z1 Z1						
ANT			JO		UY						
E L'ACTIF CIRCULANT		el et comptes rattachés									
CIR	Sécurité	sociale et autres organismes socia			UZ						
H	Etat et a	Impôts sur les bénéfice			VM —						
EL'A	collecti	Taxe sur la valeur ajoute	_		VB						
ä	publiq	Autres impôts, taxes et v	versen	nents assimilés	VN				3 2		
	puone	Divers			VP						
	Groupe	et associés (2)			VC						
	Débiteur de pensi	s divers (dont créances relatives on de titres)	à des	opérations	VR						
(Charges co	nstatées d'avance			vs						
				TOTAUX	VT		12 597	VÜ	12 597	VV	
S		ntant - Prêts accordés en cour	s d'ex	ercice	VD						
RENVOIS	(1)	es - Remboursements obten	us en	cours d'exercice	VE						
RE	(2) Prêt	s et avances consentis aux associés (pers	onnes p	ohysiques)	VF						
C	ADRE B	ETAT DES DETTES	•	Montant bru	nt	,	A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au p 3	lus	A plus de 5 ans
		oligataires convertibles (1)	7Y	1			2				
_			7Z								
		runts obligataires (1)	VG								
	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1)	a 1 an maximum a rongine								+	
		à plus d' 1 an à l'origine	VH					-			
		dettes financières divers (1) (2)	8A		0.010			0.40		+	
		rs et comptes rattachés	8B		9 840		9	840			
-		et comptes rattachés	8C							-	
Sé	curité soci	ale et autres organismes sociaux	8D								
	Etat et	Impôts sur les bénéfices	8E								
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	vw							\perp	
	ollectivités	Obligations cautionnées	vx								
1	oubliques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
D	ettes sur imn	nobilisations et comptes rattachés	8J								
C	roupe et a	ssociés (2)	VI		477						47'
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *											
		nstatés d'avance	8L								
-		TOTAUX	VY		10 317	VZ		840			477
S.	En	prunts souscrits en cours d'exercice	Λ1			(2)	Montant des div	ers em	prunts et deltes contrac- s personnes physiques	/L	
SIOVINE	(1) En	nprunts remboursés en cours d'exercice	VK						ant cette rubrique sont donn	ées dans	la notice n°2032.

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) Nº de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant []
-------	----------

AND AND TO	T 5 5 2 0 7 4 9 7 3 0 0 0 4 1									
EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRE										
DENOMINATION DE BENTREMADE	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA FIN.HOCHE BAINS LES BAINS									
ADRESSE (voie) 10 place Vendôme										
CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS 01										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre tot	tal de parts ou d'actions correspondantes P3									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total	al de parts ou d'actions correspondantes P4 112 390									
I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique Dénomination										
N° SIREN (si société établie en France) % de détention	Nb de parts ou actions									
Adresse: N° Voie										
Code postal Commune	Pays									
Forme juridique Dénomination										
N° SIREN (si société établie en France) % de détention	Nb de parts ou actions									
Adresse: No Voie										
Code postal Commune	Pays									
Forme juridique Dénomination										
N° SIREN (si société établie en France) % de détention	Nb de parts ou actions									
Adresse: N° Voie										
Code postal Commune	Pays									
Forme juridique Dénomination										
N° SIREN (si société établic en France) % de détention	Nb de parts ou actions									
Adresse: No Voie										
Code postal Commune	Pays									
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
	nom(s) JACQUES									
Nom marital % de détention	95,40 Nb de parts ou actions 107 223									
Naissance: Date 10031934 No département 52 Commune CHAUM	ONT Pays FRANCE									
Adresse: No Voie										
Code postal 99 Commune	Pays SUISSE									
Titre (2) Nom patronymique Pré	inom(s)									
Nom marital % de détention	Nb de parts ou actions									
Naissance: Date Nº département Commune	. Pays									
Adresse: N° Voie										
Code postal Commune	Pays									

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

Oans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032